



Communiqué de presse

Paris, le 6 juillet 2023

Avec le crédit immobilier à impact, La Banque Postale pose une nouvelle pierre dans la construction de son offre citoyenne

À l'occasion des « Dialogues de l'économie citoyenne » organisés par La Banque Postale les 5 et 6 juillet, Philippe Heim, président du directoire et Marion Rouso, directrice générale de la banque de détail, annoncent le lancement du crédit immobilier à impact.

Cette nouvelle offre vise à rendre les clients de La Banque Postale acteurs de la transition juste en les incitant à favoriser des projets immobiliers à impact positif sur les dimensions environnementale, territoriale et d'inclusion sociale ou à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

La Banque Postale accélère aujourd'hui la transformation de son modèle bancaire avec le déploiement de son offre de crédit immobilier à impact auprès de ses clients. Cette nouvelle offre de crédit, qui se base sur un **Indicateur d'Impact Global dont la revue critique a été réalisée par le WWF et déployé d'ici fin 2023**, vise à **promouvoir de nouveaux modes de consommation, plus inclusifs et responsables.**

Comme le précise **Philippe Heim, président du directoire de La Banque Postale** :

« La décarbonation doit sortir de l'incantation et s'incarner en action. Le lancement du crédit immobilier à impact, co-construit avec notre partenaire WWF, est un jalon essentiel dans notre trajectoire de décarbonation et la diminution de notre impact sur la nature visant à intégrer notre engagement au cœur de notre activité de banque de détail. Au fur et à mesure, l'ensemble de notre gamme de produits permettra à nos clients particuliers de devenir les acteurs de cette transition. Au travers de cette nouvelle étape, La Banque Postale se positionne comme un laboratoire d'idées permettant d'incuber les solutions bancaires de demain. »

Une offre de financement complète pour accompagner ses clients dans la transition juste

Le crédit immobilier à impact permet dès aujourd'hui de faire bénéficier les futurs acquéreurs **d'un taux de crédit immobilier bonifié** en fonction du type de bien qu'ils souhaitent acquérir. Ainsi, que le logement soit neuf, récent ou ancien, une réduction sur le taux d'emprunt sera attribuée dès maintenant en fonction de leur **Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).**

Mais, dès la fin d'année 2023, c'est **l'Indice d'Impact Global (IIG)** qui permettra de réaliser un scoring global du logement, sur la base de ses performances énergétiques, de son impact sur la biodiversité via la prise en compte de l'artificialisation des sols ou encore de critères visant à évaluer l'impact territorial du projet et la dimension d'inclusion sociale.

3 niveaux de bonification sont prévus en fonction du projet immobilier et sous condition d'un impact moindre sur la biodiversité :

- Le financement d'un **logement neuf, récent ou déjà rénové** donnera lieu à un taux de crédit préférentiel, avec une **réduction de -0,20 %**.
- Les biens plus **anciens** avec des DPE allant de D à G et dans lesquels les futurs acquéreurs réaliseront des travaux de rénovation énergétique dès leur entrée dans le bien, bénéficieront d'un **taux bonifié de -0,30 %**.
- Enfin, les acquéreurs s'engageant à effectuer des travaux de rénovation énergétique, mais dont le financement n'est pas inclus dans le crédit immobilier, pourront également bénéficier d'une réduction de **-0,10 %**.

Au-delà du financement de l'achat immobilier, cette réduction participe également à l'optimisation du pouvoir d'achat des Français. L'acquisition de logements neufs ou rénovés, leur permettra de bénéficier de logements plus performants énergiquement et donc moins chers à l'usage.

À la bonification vient également s'ajouter le lancement d'un **simulateur « Mon Simulateur Énergétique »** et d'une **plateforme d'accompagnement à la réalisation de travaux : « Mon Projet Énergétique »**. Gratuits, ils permettent respectivement :

- **d'obtenir une simulation personnalisée des travaux de rénovation énergétique** à envisager pour améliorer la performance de son logement et d'obtenir une estimation des aides de l'Etat auxquelles il est possible de prétendre. Le simulateur a été déployé en partenariat avec la start-up namR.
- **de trouver des artisans certifiés RGE, de valider ses devis en ligne et de valoriser des certificats d'énergie**. Cette solution a été développée avec l'entreprise EDE, filiale du groupe La Poste.

« Les mutations profondes que nous connaissons révèlent la nécessité d'agir ensemble et d'accompagner nos 20 millions de clients particuliers, quel que soit leur niveau de revenus et quel que soit leur projet immobilier, dans cette étape indispensable qu'est la transition énergétique. Cette nouvelle offre complète de crédit immobilier à impact s'inscrit dans cette philosophie, et va permettre de concrétiser leur projet d'acquisition et de rénovation. Elle s'inscrit dans la continuité du crédit consommation à impact lancé en 2021, devenu en moins de 2 ans un produit essentiel, puisqu'il représente aujourd'hui la moitié des crédits consommation financés par La Banque Postale. » conclut **Marion Rouso, directrice générale de la banque de détail et membre du directoire de La Banque Postale**.

« Le WWF est ravi du partenariat avec La Banque Postale et du lancement du pilote sur le crédit immobilier à impact qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale d'accélération du financement de la transition écologique » comme le précise **Véronique Andrieux, directrice générale du WWF France**.

Une notation basée sur l'Indice d'Impact Global co-construit avec le WWF

Les équipes de La Banque Postale et du WWF travaillent ensemble depuis deux ans à la réalisation de cet Indice d'Impact Global, **qui permettra dès la fin de l'année 2023, d'établir une note sur la base des impact sociétaux, environnementaux et territoriaux du logement**. Mis à disposition de chaque conseiller bancaire en bureau de poste, cet outil occupera une place centrale dans le processus d'octroi des crédits et permettra de favoriser l'accompagnement de tous les clients dans leur transition énergétique.

L'Indice d'Impact Global est destiné à s'appliquer à l'ensemble des activités de La Banque Postale. Sa mise en place sera cadencée dans le temps et mise en œuvre au fur et à mesure au cours de l'année 2024.

Un leadership international reconnu en matière de RSE

Avec un score de 74/100 attribué en juin 2023 par l'agence de notation extra-financière Moody's ESG Solutions, La Banque Postale conserve sa place de première banque mondiale en matière de RSE. Elle se classe à la huitième place mondiale sur 4 770 entreprises notées, tous secteurs économiques confondus.

En 2022, pour la deuxième année consécutive, La Banque Postale est la seule banque française à obtenir la notation A par le CDP, l'organisation internationale de référence en matière d'évaluation des stratégies climat des entreprises. Elle a également signé la lettre d'engagement de la Net Zero Banking Alliance, portée par l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (United Nations Environment Program - Finance Initiative, UNEP FI), dont l'ambition est d'atteindre zéro émission nette au plus tard en 2050.

La Banque Postale s'est également distinguée en devenant en 2021 la première banque européenne et l'une des premières institutions financières au monde à disposer de trajectoires de décarbonation validées par la SBTi (Science Based Targets initiative). Elle a également pris l'engagement fort de sortir des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) à l'horizon 2030.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaire diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 000 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque de financement et d'investissement.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022 et leader de la finance à impact, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.

Contacts presse La Banque Postale

Stéphanie NOEL – stephanie.noel@laposte.fr – 06 38 27 32 91

France PLASSE – france.plasse@laposte.fr – 06 08 47 75 41